

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 64 (1913)

Heft: 12

Artikel: Les pépinière forestières scolaires dans le canton de Vaud en 1912
[suite et fin]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les pépinières forestières scolaires dans le canton de Vaud en 1912.

(Rapport présenté à l'assemblée générale de la Société vaudoise des forestiers,
le 20 juin 1913, à Bex.)

(Suite et fin.)

Si nous adoptons, comme critère pour la qualité du travail exécuté, la proportion de l'épicéa et des feuillus dans le mélange, le progrès s'affirme ici très nettement : l'épicéa a reculé, tandis que les feuillus ont pris de l'avance. Puisse ce mouvement aller en s'accentuant encore.

Sept pépinières ne possèdent, à leur provision de plants repiqués, que de l'épicéa ; ce ne devrait, en général, être le cas nulle part. Nous pensons pouvoir compter sur l'amabilité de MM. les inspecteurs forestiers et des gardes de triage pour nous aider à remédier à cette situation.

Nombre des pépiniéristes. Il a été, en 1912, d'après les rapports reçus, d'environ 1346 écoliers. A en croire les rapports de la plupart de leurs instituteurs, ils ont, en général, travaillé avec zèle et entrain ; ils font preuve d'intérêt pour ces cultures. Nous nous en réjouissons et, avec le Département de l'Instruction publique et des Cultes, qui émettait ce vœu dans son rapport de gestion pour 1911, „nous espérons que les autorités communales et les instituteurs comprendront que la pépinière scolaire est un moyen de retenir nos jeunes gens à la campagne, en leur faisant aimer de plus en plus la terre, la forêt près de laquelle ils vivent“.

Un peuple sur lequel ses succès militaires brillants viennent d'attirer vivement l'attention, la *Bulgarie*, peut, à ce sujet, être un exemple utile à méditer. Nous extrayons ce qui suit d'un article sur l'*école bulgare* : „Ce qui caractérise l'école bulgare, c'est la large part faite au travail manuel. L'enfant y consacre la moitié du temps qu'il passe à l'école. Comme la Bulgarie est un pays essentiellement agricole, le but à atteindre était de faire de chaque enfant un agriculteur éclairé. Pour arriver à ce résultat, chaque école est pourvue d'un terrain d'une étendue de 1 à 3 ha, suivant l'importance du village. L'instituteur cultive ce terrain avec ses élèves. Il reçoit de l'Etat des graines, les plants, les instruments de culture les mieux appropriés à la région où il se trouve. Comme les produits du terrain scolaire sont vendus à son profit, il a tout intérêt à le faire cultiver suivant les méthodes les plus perfectionnées et assurant le meilleur rendement. En procédant de la sorte, l'Etat, grâce à la collaboration incessante de l'instituteur, introduit, sans heurt, dans le pays les méthodes de culture et d'élevage les plus perfectionnées ; la routine disparaît sans peine et la richesse agricole de la nation augmente, pour ainsi dire, d'une manière indéfinie.“

(Vermaut.)

Divers. Après cette incursion dans les champs qu'arrose la Maritza, revenons à nos écoliers. Ecouteons un de leurs maîtres nous expliquer

comment il pense qu'il faut tirer parti de la pépinière, au point de vue éducatif : „Je ne considère pas, écrit l'un d'eux, ces travaux manuels comme faisant partie du programme régulier de l'école, mais comme un délassement que j'accorde à la classe entière lorsque je le juge opportun ; quelquefois à la demande des enfants eux-mêmes. Un jour me paraissait-il propice à l'arrachage des mauvaises herbes, nous descendions tous à la pépinière ; c'était une demi-heure de relâche, de détente. Nous nous alignions autour des carreaux et, en quelques instants, tous étaient nets. Oh ! alors, il ne s'agissait pas de punir les habillards ! La bride était lâchée à bon escient et chacun travaillait en s'amusant. Ces instants, trop courts, au gré des élèves, resteront dans leurs souvenirs. Nous rentrions en classe et une causerie familiale de quelques minutes permettait de préciser les impressions reçues. Nous parlions de la forêt, de sa beauté, de son utilité, de son rôle dans l'économie d'un pays. Ai-je, ainsi, réussi à faire connaître et aimer la forêt ? Je l'espère, car c'est mon but principal.“

Monsieur l'instituteur, nous l'espérons aussi fermement et nous vous félicitons d'avoir compris si bien votre tâche, sans complications inutiles.

Glanons encore, dans les rapports, quelques observations propres à nous intéresser.

De La Chaux, nous vient l'affirmation „que la cause de la pépinière est gagnée dans notre localité pour la génération actuelle“, ce que nous enregistrons volontiers. Puis, cette communication qui stimulera, espérons-le, dans la culture du noyer : „la plantation des noyers a donné un résultat très réjouissant et, dans quelques années, s'il ne survient rien d'anormal, il y aura de beaux plants à la disposition des agriculteurs qui s'adresseront à nous pour en acheter. Nous avons choisi les plus belles espèces de la contrée (2 à 3 variétés)“.

Voilà une contribution efficace au remplacement si désirable de nos noyers, dont les rangs s'éclaircissent par trop. Excellent exemple à imiter !

D'un autre village du district d'Yverdon : „les élèves vont toujours avec plaisir à la pépinière. Ils ont surtout été heureux, lors d'une promenade que nous avons faite ensemble, de revoir à demeure, en pleine forêt, les brins soignés avec tant de sollicitude quelques années auparavant. Certains de ces plants ont maintenant un mètre et plus de haut. Encore quelques années, ils seront des arbres. Et, devant ces témoins de leur activité, ils ont compris toute la valeur du proverbe arabe : „Celui qui a planté un arbre n'a point passé vainement sur la terre.“

Nous aurions à citer spécialement le rapport, toujours si complet et si consciencieusement établi par M. l'instituteur H. Savary, sur la pépinière de *Sassel*, la doyenne des pépinières scolaires forestières en Suisse. Nous nous bornerons à dire que cette pépinière reste un modèle

et son directeur un exemple que, nous aimons à le croire, plusieurs de ses jeunes collègues voudront bien imiter.

Si, dans la discussion qui va intervenir, ceux qui ont suivi de près le développement de nos pépinières pouvaient nous suggérer une amélioration ou un moyen quelconque d'augmenter encore leur valeur éducative, nous serions heureux d'en prendre note et d'en faire part aux directeurs pépiniéristes.

La publication récente de l'intéressant volume de M. le professeur A. Engler, à Zurich, sur l'importance de la provenance des graines forestières, nous donne à croire qu'il y aurait là matière à d'utiles essais et à d'instructives expériences. Nous ne nous dissimulons pas qu'en l'absence d'un établissement fédéral pour la fourniture des graines, la question offre, pour le moment, de sérieuses difficultés pratiques. Néanmoins, plusieurs de nos directeurs pépiniéristes ont fourni la preuve d'un tel zèle et d'un si grand désir d'apprendre, qu'il est permis de croire qu'ils se laisseront tenter par la difficulté même du problème et par tout l'intérêt qui s'y rattache. Si de modestes essais dans ce domaine devaient être tentés, nous conseillons aux directeurs pépiniéristes de bien les étudier à l'avance et de recourir aux conseils de l'inspecteur forestier de leur arrondissement.

Nous clôturons ce rapport en adressant un cordial merci à tous les collaborateurs de nos pépinières scolaires qui ont bien voulu nous donner leur appui en 1912. Et nous aimons à espérer qu'à l'avenir cet appui restera acquis à la cause de la pépinière forestière à l'école.

Pour la Société vaudoise des forestiers :

Le président, *H. Badoux*, insp. forestier.

* * *

Observations. L'assemblée générale du 20 juin a voté aux pépinières concourantes les récompenses suivantes :

19 volumes des *Beaux arbres du canton de Vaud*, I et II ;

5 volumes du A. Bruneteau, *L'enseignement forestier à l'école*, ainsi qu'une somme de fr. 65.

Il n'a été délivré aucun diplôme.

Sept pépinières n'ont reçu aucune récompense, leur travail ayant été jugé insuffisant ou bien leur rapport annuel n'ayant pas été expédié à la date prescrite.

A l'assemblée générale de juin 1912, M. Adrien Besson, garde forestier de triage à Apples, avait développé une motion tendant à la suppression des subsides qu'alloue notre Société aux pépinières forestières scolaires. Mise en discussion à l'assemblée du 20 juin 1913, cette motion n'a fait que quelques voix et a été écartée à une très forte majorité.

H. B.



Inspection fédérale des forêts. Budget pour 1914. Forêts.

	1914 Fr.	1913 Fr.
Traitements	60,100	60,100
Indemnités de déplacement	14,000	14,100
Frais de bureau	3,000	3,000
Imprimés	2,000	2,000
Photographies de forêts	500	1,000
Subsides: traitements et vacations du personnel forestier	420,000	410,000
" assurance du personnel forestier contre les accidents	12,000	12,000
" reboisement et travaux de défense .	600,000	600,000
" installation pour le transport des bois	240,000	250,000
" réunions parcellaires de forêts particulières	3,000	3,000
" à la société des forestiers suisses .	5,000	5,000
" à la société des gardes-forestiers suisses	1,000	1,000
" aux jardins alpins	3,000	3,000
" aux établissements pour la production des graines forestières	2,000	3,000
" au musée alpin	500	500
Statistique forestière suisse	7,500	6,500
Examens d'Etat	6,000	8,000
Cours de gardes	8,000	8,000
Subvention au groupe forêts, chasse et pêche, Exposition 1914	25,000	25,000
Participation de l'Inspection à l'Exposition (1914)	7,000	11,000
	Totaux	1,419,600 1,426,100



Chronique forestière.

Cantons.

Bâle-Campagne. M. Bachmann, inspecteur-adjoint, passe inspecteur cantonal des forêts, en remplacement de M. Muller, appelé à Bâle.

St-Gall. Le Grand Conseil vient d'augmenter de fr. 500, le traitement annuel de l'inspecteur cantonal et des inspecteurs forestiers d'arrondissement; ces traitements seraient ainsi de fr. 6000 et de fr. 5500. Il s'agit en définitive d'une simple mise au point; car cette augmentation ne correspond pas même à la dépréciation survenue ces